



Syndicat National Force Ouvrière
des Cadres des Organismes Sociaux

Le Point

Retraite

Commission permanente des retraités - Supplément à la Lettre de la Michodière

Le 3 mars 2014
N° 18-2014

Appel du 18 mars 2014

La sécurité sociale en danger, défendons-la avec acharnement

SOMMAIRE

Page 1

Appel du 18 mars 2014 :
La sécurité sociale en
danger, défendons-la
avec acharnement

Agenda

Page 2

Appel commun section FO
retraités et de la
Commission permanente
des retraités du SNFOCOS

Page 3

A savoir

Exprimez-vous

Page 4

Vie des régions

Contacts

Plus que jamais notre protection sociale est en danger.

Le gouvernement à tendance de plus en plus social-libéral veut imposer des réformes et remettre en cause le mode de financement de la protection sociale.

L'impôt se substituerait au salaire différé, le budget de la sécurité sociale serait soumis aux décisions des députés, et remis en cause chaque année à l'occasion des négociations sur le budget national.

Le précédent gouvernement de gauche dans les années 1990, avait déjà enclenché le processus avec la création de la CSG.

Il en serait fini de la sécurité sociale de 1945 qui dans son ordonnance du 4 octobre 1945 dit : « la sécurité sociale est la garantie donnée à chacun qu'en toutes circonstances, il disposera des moyens nécessaires pour assurer sa subsistance et celle de sa famille, dans des conditions décentes... »

Depuis la création de la sécurité sociale les patrons et autres lobbies ne cessent de revendiquer la suppression de celle-ci, nous ne laisserons pas faire

La sécurité sociale est en danger, luttons pour la sauvegarder.

Serge RIO

Secrétaire de la commission permanente des retraités

* * *

Agenda

- Prochaine réunion de la Commission des retraités : mardi 3 juin 2014

Appel commun section FO retraités et de la Commission permanente des retraités du SNFOCOS

Le 18 mars 2014, les Fédérations CGT, FO, CGC, CFDT, CFTC et les Organisations Syndicales représentant les cadres, les praticiens conseils et les agents de direction appellent le personnel de la Sécurité Sociale à être en grève et à manifester à Matignon pour :

- L'augmentation de la valeur du point,
- L'octroi de moyens budgétaires pour la classification,
- L'arrêt des suppressions d'emplois et l'embauche de personnels en CDI pour assurer l'intégralité des missions et un service public de qualité,
- Le maintien de la Convention Collective Nationale.

Nous, organisations de retraités, apportons notre soutien total aux revendications de nos collègues employés, cadres, praticiens conseils et agents de direction.

Cet appel souligne que les nouvelles annonces du Président de la République lors des vœux pour 2014 ne peuvent que rajouter aux inquiétudes du personnel. La Sécurité Sociale est menacée, au nom du dogme de la réduction des dépenses publiques, de nouvelles mesures de réductions budgétaires se profitent

**A N'EN PAS DOUTER, EN DEFENDANT SES DROITS,
LE PERSONNEL DEFEND LA SECU.**

Retraités, nous sommes particulièrement attachés à cette Institution voulue par le Conseil National de la résistance en 1945 et qui, depuis lors, a fait la démonstration tant au niveau social qu'économique de son efficacité et de son utilité.

Ce sont les cotisations sociales (maladie, retraite, famille) qui fondent notre système de protection sociale,

Ces cotisations sont une partie du salaire collectée par les organismes de Sécurité Sociale afin de financer les prestations.

L'annonce par le Président de la République d'un pacte dit de « responsabilité » dont la première mesure serait la suppression des cotisations d'allocations familiales, ne peut qu'ajouter à notre inquiétude et à notre détermination de manifester le 18 mars.

Depuis 1945, les représentants du MEDEF (ex CNPF) n'ont eu de cesse de revendiquer la réduction voire la suppression de toutes les cotisations sociales à commencer par la cotisation famille.

Les fondateurs de la Sécurité Sociale ont voulu que les cotisations sociales ne puissent financer que la Sécurité Sociale (la maladie, la vieillesse, la famille).

Fiscaliser le financement de la Sécu, serait permettre aux gouvernements d'utiliser cet argent selon leurs politiques et pour toute autre chose !

**POUR TOUTES CES RAISONS, NOUS APPELONS LES RETRAITÉS A VENIR
MANIFESTER AVEC NOS COLLÈGUES A MATIGNON LE 18 MARS 2014.**

Le contrôle technique évolue

Depuis le 10 janvier 2014, le contrôle technique est adapté aux véhicules hybrides et électriques. Des tests particuliers leurs sont réservés, comme la vérification du bon état des fils, des câbles électriques, des batteries. Les centres de contrôles se sont mis au goût du jour.

Copropriétés taux à 0%

Depuis le premier janvier 2014, l'ECOT-PRET à taux zéro est élargi aux copropriétés (JO du 31/12/2013). Les copropriétaires occupant leur logement à titre de résidence principale peuvent en profiter, dès lors que 75% est à usage d'habitation. Prêt destiné à financer des travaux améliorant la performance énergétique du bâtiment.

La facture papier est un droit

Un arrêté vient de le rappeler (JO du 4/01/2014), les opérateurs de téléphonie et de fournisseurs d'accès à internet ne peuvent vous le refuser. A tout moment le client peut faire savoir qu'on lui fournisse par courrier une facture papier.

Obsèques

Le montant maximal qui peut-être prélevé sur le compte bancaire d'une personne décédée pour régler ses obsèques passe à 5000€ (JO du 10/12/2013) au lieu de 3050€. Le nouveau montant cadre mieux avec la réalité des prix et sera revalorisé tous les ans selon l'inflation.

Ordonnances électroniques en vue

Dans le but de sécuriser les prescriptions des médecins, la caisse d'assurance maladie va tester, d'ici la fin de l'année, un nouveau type d'ordonnance permettant d'automatiser la délivrance des médicaments et ce grâce à un logiciel spécifique. A partir d'un code-barres imprimé sur l'ordonnance et lu par le logiciel du pharmacien, certaines erreurs de délivrance pourraient être évitées. La télétransmission en vue du remboursement se ferait immédiatement.

* * *

Exprimez-vous !

N'hésitez pas à transmettre vos questions et/ou suggestions au SNFOCOS, à l'attention de la Commission Permanente des retraités. Si vous connaissez des retraités non adhérents ou de futurs retraités, n'hésitez pas à le faire savoir au Délégué Régional au Secrétaire de syndicat départemental.

Pour ne pas être coupé de l'information, pensez à nous indiquer si vos coordonnées postales, internet ou téléphoniques ont changé. Merci

Vie des régions

Les membres du Bureau des retraités régions Nord – Pas-de-Calais - Picardie et PACA se sont portés volontaires pour être destinataires des coordonnées des adhérents retraités de leur région.

Si d'autres membres du Bureau, issus d'autres régions, sont également intéressés, en faire la demande par mail à snfocos.retraites@orange.fr

Nous consacrerons désormais une rubrique à la vie des régions. Faites-nous remonter les informations (réunions, colloques, activités diverses et variées...).

Le point retraite, c'est aussi le support de communication et d'échange entre tous les adhérents retraités du Nord, du Sud, de l'Est, de l'Ouest, du Centre et de l'Outremer.

* * *

Contacts

Région Parisienne :

Serge RIO
06 47 63 02 69
rio.bzh@orange.fr

Région PACA :

Albert MAZZELLA
06 09 53 10 42
albert.mazzella@orange.fr

Joseph GENOVESE
04 93 35 92 26
joanag06@aol.com

Claude FRANCHINI
06 66 34 69 12
mterravecchia@yahoo.fr

Région Nord – Pas-de-Calais - Picardie :

Marc MALAPEL
06 89 01 51 99
marc.malapel@sfr.fr

Midi Pyrénées :

Véronique MANOU-BALDY
06 70 00 51 60
vbaldy@orange.fr

Gérard MOUTON
06 14 18 91 91
GFMOUTON@aol.com